



Vaucluse

Population et emploi s'accroissent autour d'Avignon, les difficultés sociales persistent

En 2016, le Vaucluse abrite 559 000 habitants. Depuis dix ans, sa population croît de 0,5 % en moyenne annuelle, soutenue par une fécondité importante.

Depuis 2006, l'emploi a certes progressé, mais plus faiblement que dans la région. L'économie, davantage tournée vers la sphère productive, avec un poids important du secteur agroalimentaire, a moins bien résisté à la crise.

La pauvreté monétaire concerne un cinquième de la population. Elle résulte de multiples facteurs : faible qualification des actifs, chômage élevé, conditions d'emploi précaires.

Entre les quatre zones d'emploi du département, les tendances socio-économiques sont contrastées. Dans celle d'Avignon, la population et l'emploi progressent entre 2011 et 2016. La ville-centre se repeuple, polarise l'emploi mais concentre une population pauvre. À l'opposé, les zones d'Orange et de Cavillon-Apt perdent des emplois et leur croissance démographique ralentit. Quant à Pertuis et son pourtour, ils bénéficient du dynamisme de la zone d'Aix-en-Provence.

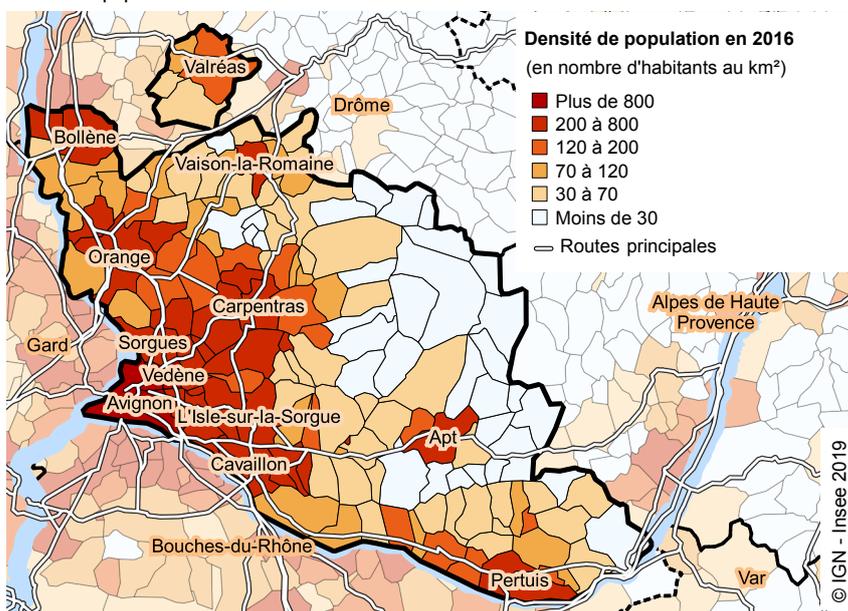
Lucile Jamet, Carole Zampini (Insee)

En 2016, le département de Vaucluse abrite 559 000 habitants. Sa population est essentiellement regroupée à l'ouest, le long du couloir rhodanien, dans l'agglomération d'Avignon et son pourtour. À l'inverse, l'est du territoire est faiblement peuplé (figure 1), à l'exception de quelques villes moyennes (Apt et Pertuis). Neuf personnes sur dix résident dans une commune urbaine (définitions), contre moins de huit sur dix en France métropolitaine.

Urbain, le département est aussi agricole. Plus de la moitié des sols sont consacrés à l'agriculture. Les surfaces agricoles proches des villes sont nombreuses et soumises à la pression de l'urbanisation. Ainsi, entre 2011 et 2016, dans l'aire urbaine (définitions) d'Avignon, près de 1 250 hectares ont été artificialisés au détriment des terres agricoles et des espaces naturels, dont 150 hectares au sein même de la commune d'Avignon.

1 L'urbanisation se concentre à l'ouest du département de Vaucluse

Densité de population des communes de Vaucluse en 2016



Source : Insee, recensement de la population 2016

L'excédent naturel porte la croissance démographique

En Vaucluse, entre 2006 et 2016, la population a augmenté de 0,5 % en moyenne par an (+ 500 personnes chaque année), un rythme comparable à celui de la région et de la France métropolitaine (figure 2). La croissance démographique était plus forte avant 2006. Le solde migratoire contribuait pour les deux tiers à la hausse de la population sur la période 1990-2006. Depuis, cet excédent migratoire a presque disparu.

Pour sa part, le solde naturel s'est maintenu, devenant le moteur essentiel du dynamisme démographique. Depuis 2006, il contribue à hauteur de 0,4 % en moyenne chaque année à la hausse de la population vauclusienne. Cet excédent naturel résulte d'une fécondité très élevée. En 2016, l'indicateur conjoncturel de fécondité (définitions) est plus élevé en Vaucluse (2,1 enfants par femme) qu'en moyenne régionale (2,0) et nationale (1,9).

Un département jeune mais vieillissant

Corollaire de cette fécondité importante, le Vaucluse est l'un des départements les plus jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec les Bouches-du-Rhône. En 2016, dans ces deux départements, 24 % des habitants sont âgés de moins de 20 ans, soit deux points de plus que les autres départements de la région.

En outre, le Vaucluse est, après les Bouches-du-Rhône, le département de la région comportant la plus faible proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus (27,5 % en 2016). Cette part est toutefois supérieure à la moyenne de France métropolitaine (25,4 %).

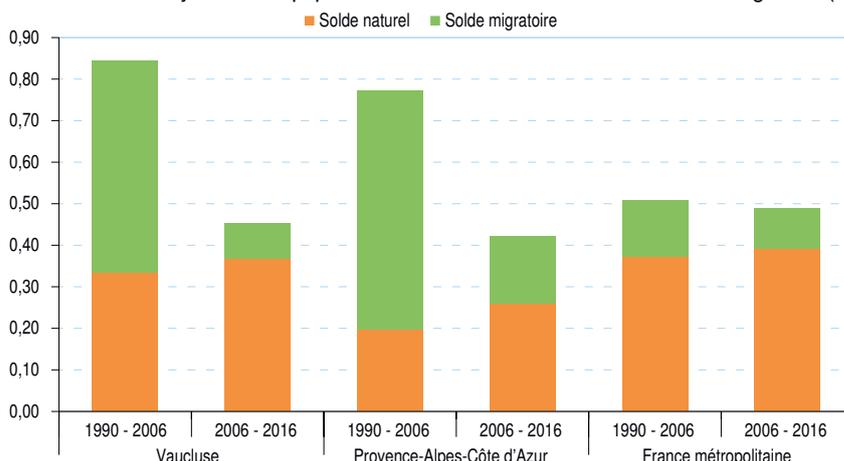
En revanche, le Vaucluse a vieilli un peu plus vite que la France métropolitaine et les Bouches-du-Rhône. La part de personnes âgées de 60 ans ou plus s'est accrue de 6 points entre 1999 et 2016. Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, à l'horizon 2030, 33 % de la population serait âgée de 60 ans ou plus.

De nombreux jeunes quittent le département pour leurs études

Les échanges migratoires entre le Vaucluse et les autres départements français sont globalement équilibrés pour l'ensemble des classes d'âges, à l'exception de celles des jeunes. En 2015, les jeunes de 18 à 24 ans sont plus nombreux à partir (4 000) qu'à s'installer (3 300). Ce déficit migratoire contribue à diminuer de 1,6 % la population de cette classe d'âge. Il s'agit en majorité d'étudiants quittant le département pour entamer leurs études supérieures. Toutefois, l'université d'Avignon draine des jeunes venant des départements limitrophes, limitant ainsi le déficit de cette classe d'âge, comparativement à d'autres territoires dépourvus de pôle universitaire. Par exemple, dans les Alpes-de-Haute-Provence,

2 Un essor démographique comparable au niveau national

Évolution annuelle moyenne de la population et contributions des soldes naturel et migratoire (en %)



Lecture : entre 1990 et 2006, la population de Vaucluse a augmenté de 0,84 % par an en moyenne. Le solde naturel a contribué à accroître la population de 0,33 %.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2006 et 2016

l'excédent des départs sur les arrivées de jeunes contribue à diminuer la population de cette classe d'âge de 3,4 % sur une année.

Toutes classes d'âges confondues, les échanges migratoires se font essentiellement avec les départements limitrophes, comme les Bouches-du-Rhône, le Gard ou la Drôme.

L'emploi mieux orienté depuis 2015

Entre fin 2006 et fin 2017, le nombre total d'emplois, salariés et non salariés, a progressé de 0,4 % en moyenne annuelle dans le département (figure 3), moins vite que dans la région (+ 0,6 %).

L'emploi était dynamique dans les années 2000, comme dans le reste de la région. Suite à la crise de 2008, et jusqu'à la fin 2014, l'emploi a peu progressé. Il repart à la hausse depuis (+ 0,7 % en moyenne annuelle entre fin 2014 et fin 2017).

En Vaucluse, une part importante de l'activité est tournée vers la sphère productive

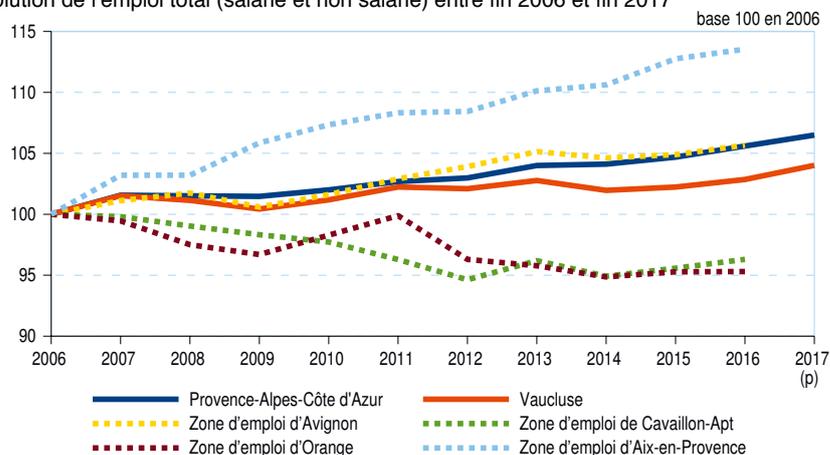
(définitions), qui recouvre 32 % des emplois, soit quatre points de plus que dans la région. La fabrication industrielle, l'agriculture, mais aussi le commerce de gros et le transport-entrepôt sont surreprésentés dans le département.

Les activités productives étant plus exposées aux chocs économiques que celles tournées vers les besoins de la population présente, l'économie départementale a moins bien résisté à la crise que celle de la région.

Entre fin 2006 et fin 2017, l'emploi s'est replié dans l'industrie, à un rythme deux fois supérieur à celui de la région (- 1,2 % contre - 0,6 % en moyenne annuelle). En particulier, les effectifs salariés du secteur de l'industrie agroalimentaire (figure 4), qui représentent un tiers des salariés de l'industrie du département, ont diminué de 1,0 % par an en moyenne sur la période. L'emploi salarié dans le transport-entrepôt a stagné alors qu'il a progressé au niveau régional (+ 0,2 % par an). Dans l'agriculture, l'emploi a baissé de 1,2 % en

3 Fin 2016, l'emploi n'a pas retrouvé son niveau de 2006 dans les zones d'emploi d'Orange et de Cavailon-Apt

Évolution de l'emploi total (salarié et non salarié) entre fin 2006 et fin 2017



(p) : données provisoires

Champ : emplois au lieu de travail.

Note : les données au niveau des zones d'emploi ne sont pas disponibles pour 2017.

Source : Insee, estimations d'emploi

moyenne annuelle, un rythme comparable à la tendance régionale.

Les activités présentielles ont soutenu la croissance entre 2006 et 2017. L'emploi salarié a progressé dans le secteur non marchand, en particulier dans la santé humaine (+ 1,1% par an) et l'action sociale (+ 1,3 %). Il a également augmenté dans le commerce et l'hôtellerie-restauration, mais plus faiblement que dans la région. En revanche, l'emploi dans la construction, dynamique dans la fin des années 2000, a baissé à partir de 2011. Il a reculé de 0,1 % par an sur la période 2006-2017, moins fortement que dans la région - 0,3 %.

En miroir, des secteurs en essor au niveau national, comme l'information-communication ou les activités scientifiques et techniques, sont peu présents dans le département. Cela joue négativement sur le dynamisme de l'emploi.

Des emplois moins qualifiés

Du fait de l'orientation du tissu économique vers des activités productives à main d'œuvre peu qualifiée, les emplois d'ouvriers sont plus nombreux en proportion que dans la région (21 % des emplois contre 17 %). À l'inverse, seulement 13 % des actifs travaillant en Vaucluse sont cadres contre 17 % dans la région. De fait, les emplois de cadres relevant des fonctions « métropolitaines » (*définitions*), telles que la conception, la recherche, les prestations intellectuelles, sont peu présents dans le département.

Le chômage se maintient à un niveau élevé depuis 2009

Jusqu'en 2008, le taux de chômage dans le département était similaire à celui de la région, déjà structurellement plus important qu'en moyenne de France métropolitaine. Depuis cette date, il s'est sensiblement écarté de la tendance régionale et se maintient à un niveau élevé. Ainsi, au deuxième trimestre de 2019, 11,1 % des actifs vauclusiens sont au chômage, contre 9,8 % dans la région et 8,2 % en France métropolitaine.

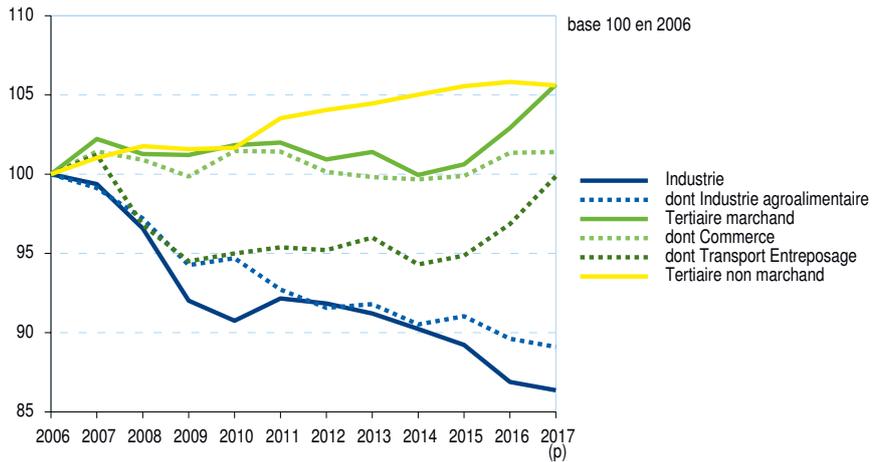
Les statuts des salariés vauclusiens sont également plus précaires. En 2016, 11,4 % des salariés sont en contrat à durée déterminée, un point de plus que dans la région et deux points de plus qu'en France métropolitaine. Près d'un tiers des femmes salariées travaillent à temps partiel, soit cinq points de plus qu'en moyenne régionale.

Septième département métropolitain le plus concerné par la pauvreté

En 2016, près de 20 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (*définitions*) contre 17 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le taux de pauvreté de Vaucluse est le septième plus fort de France métropolitaine. De plus, 28 % des personnes vivent avec un revenu

4 Le secteur non marchand soutient la croissance de l'emploi

Évolution de l'emploi salarié en Vaucluse, par secteur d'activité



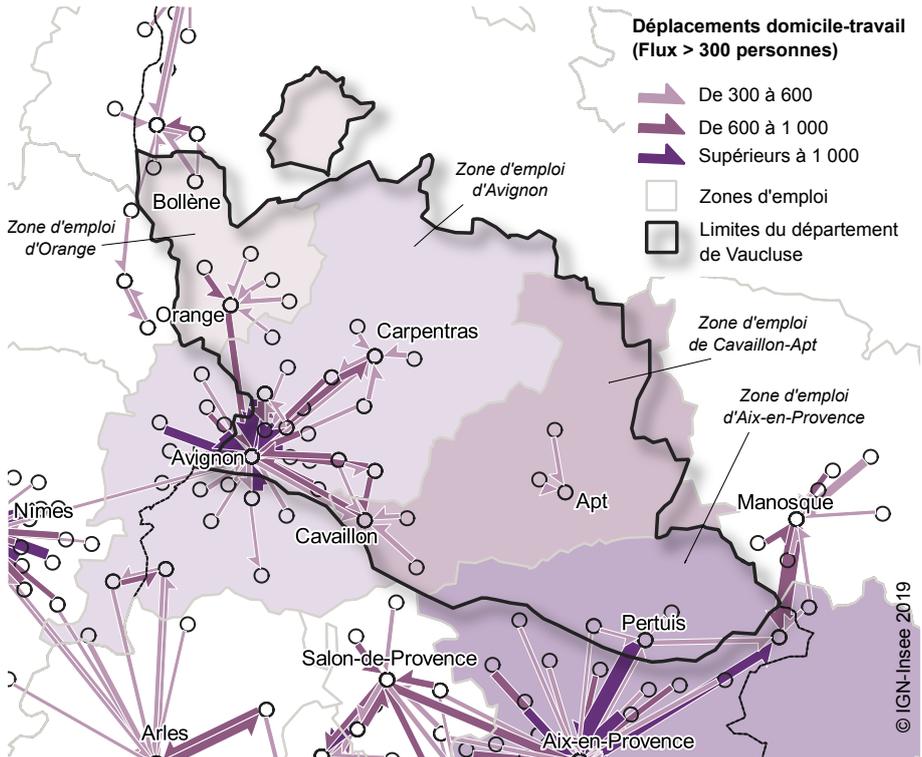
(p) : données provisoires
 Champ : emplois au lieu de travail.
 Source : Insee, estimations d'emploi

modeste (*définitions*), trois points de plus que la moyenne régionale. Le département cumule plusieurs facteurs de fragilité sociale. Les personnes âgées de 15 ans ou plus non scolarisées sont moins souvent diplômées du supérieur qu'en France métropolitaine (25,5 % contre 29,3 %). Cela constitue un désavantage pour l'accès aux emplois et pour le niveau des salaires. Les jeunes de 18 à 24 ans ont plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail : trois sur dix ne sont ni étudiants ni en emploi, cinq points de plus que dans la région. Les femmes sont également plus souvent éloignées de l'emploi, avec une faible participation au marché du travail. Le

Vaucluse est le département de la région où le taux d'activité des femmes est le plus faible. La pauvreté dans le département ne résulte pas seulement de la faible insertion sur le marché de l'emploi, elle concerne aussi des travailleurs à bas revenus d'activité. Tous secteurs confondus, le salaire horaire net moyen est plus faible que dans la région : 12,8 euros contre 13,8 euros en 2016. La surreprésentation de secteurs à faibles salaires, comme l'industrie agroalimentaire ou l'agriculture, explique en partie ce constat. Par ailleurs, les ménages pauvres se concentrent dans les villes, notamment à Avignon, où le taux de pauvreté atteint 31 % en 2016, contre 26 % à Marseille et 21 % à Toulon.

5 Avignon polarise l'emploi

Flux domicile-travail en Vaucluse en 2016



Source : Insee, recensement de la population 2016

Quatre territoires aux dynamiques différentes

Les zones d'emploi (*définitions*) du département présentent de grandes disparités économiques et démographiques. Entre 2006 et 2016, dans la zone d'emploi d'Avignon, l'emploi total progresse à un rythme équivalent à celui de la région (+ 0,6 % en moyenne par an). En revanche, il se replie dans les zones d'Orange (- 0,5 %) et de Cavaillon-Apt (- 0,4 %). Pertuis et les communes environnantes appartiennent à la zone d'emploi d'Aix-en-Provence, où l'emploi a augmenté de 1,3 % en moyenne par an sur la période.

Avignon renoue avec la croissance démographique

Avignon est un pôle d'attractivité en matière d'emploi. Son influence dépasse les frontières de Vaucluse, s'étendant au Gard et aux Bouches-du-Rhône. La moitié des navetteurs (*définitions*) entrant dans le département se rendent chaque jour à Avignon pour travailler (*figure 5*). Le Vaucluse est le département où

la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est la plus importante de la région.

Alors qu'entre 2006 et 2011, Avignon perdait des habitants, entre 2011 et 2016, la ville en gagne en moyenne 0,5 % chaque année. Ce regain est dû à un excédent naturel en hausse, qui compense un moindre déficit migratoire. Dans l'ensemble de la zone d'emploi, la population progresse annuellement de 0,6 %. La population s'accroît plus vite dans les communes de la banlieue d'Avignon (*définitions*) : Monteux (+ 3,0 %), Vedène (+ 1,5 %) ou le Pontet (+ 0,8 %).

Toutefois, malgré l'essor de l'emploi, le taux de chômage a augmenté lors de la crise et reste élevé. Il contribue à expliquer le fort taux de pauvreté d'Avignon.

Un ralentissement démographique dans les zones d'emploi d'Orange et de Cavaillon-Apt

Dans les zones d'emplois d'Orange et de Cavaillon-Apt, le chômage est particulièrement

élevé et l'emploi recule entre 2006 et 2016. La croissance de la population est désormais faible (+ 0,2 % par an entre 2011 et 2016 après + 0,4 % entre 2006 et 2011). La zone d'Orange est en déficit migratoire. Certaines villes moyennes de ces zones perdent des habitants, comme Apt (- 0,7 % en moyenne par an), Bollène (- 0,5 %), ou Orange (- 0,1 %).

À l'inverse, Pertuis et ses communes environnantes le long de la Durance bénéficient de leur proximité avec la métropole d'Aix-Marseille-Provence. La population des communes situées en Vaucluse et appartenant à la zone d'emploi d'Aix-en-Provence augmente fortement, grâce aux migrations résidentielles (+ 1 % en moyenne chaque année). Près de la moitié des actifs occupés de ces communes en sortent chaque jour pour aller travailler et cette part a augmenté depuis 2011. La majorité d'entre eux se rendent à Aix-en-Provence, Saint-Paul-lès-Durance, où se trouvent le Commissariat à l'énergie atomique et Iter, ou Marseille. Comparativement au reste du Vaucluse, la part de cadres est élevée (18 %) et la population plus aisée. ■

Définitions

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Une **commune urbaine** est une commune appartenant à une unité urbaine. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule **ville-centre**. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la **banlieue** de l'unité urbaine.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

La sphère **productive** concerne les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. La sphère **présentielle** concerne les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

L'analyse fonctionnelle des emplois répartit les professions exercées par les actifs en quinze fonctions : certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les **fonctions métropolitaines** : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Le **seuil de pauvreté** correspond à 60 % du niveau de vie médian des Français et est égal à 1 026 euros mensuels en 2016. Le **taux de pauvreté** est la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Un ménage est dit « **modeste** » si son niveau de vie est compris entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian des Français.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de leur main-d'œuvre.

Un **navetteur** est un actif occupé qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : février 2020
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Pailler P., « Vaucluse : entre localisation stratégique et précarité importante », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 4, octobre 2014
- Delaunay I. et al., « Vieillesse de la population, perte d'autonomie et dépendance à l'horizon 2030 en Vaucluse », *Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 10, octobre 2019

